

Liste des délibérations examinées lors du Conseil Municipal

Du 31 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente et un juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de votants : 13

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 25 juillet 2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Stéphane CHAIGNE, Annie RENOUF, Joseph BERNARD, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Christine PASZKO, Laure de MAISONNEUVE, Véronique DESMARICAUX, Romain TESSIER

Absents ou excusés : Sylvie LEBON, Karine GAZEAU, Frank RABILLE
Karine GAZEAU a donné pouvoir à Annie RENOUF

Secrétaire : Annie RENOUF

COMMERCES

50-2023 – Signature du compromis de cession du fond de commerce exploité par la société CALYPSO-Spl, 16 place de la Mairie.

Approuvée à l'unanimité

51-2023 – Validation du contrat commercial portant sur les locaux 16 place de la mairie - Désignation d'un adjoint pour représenter la commune et le signer en la forme administrative.

Approuvée à l'unanimité

52-2023 – Avenant de prorogation du contrat de location gérance et autorisation de signature d'un adjoint.

Approuvée à l'unanimité

PERSONNEL

53-2023 – Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non-complet au groupe scolaire, suite à la réorganisation des services.

Approuvée à l'unanimité

58-2023 – Recrutement d'un agent en contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) suite à la création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM).

Approuvée à l'unanimité

60-2023 – Emploi permanent d'AESH (Accompagnement des Elèves en Situation de Handicap) en contrat à Durée Déterminée à temps non complet, pour le service restaurant scolaire à compter du 04 septembre 2023, pour l'accompagnement d'enfants MDPH.

Approuvée à l'unanimité

BUDGET

54-2023 – Adoption de l'instruction budgétaire et comptable publique M57 qui s'applique au budget principal et aux budgets annexes.

Approuvée à l'unanimité

FINANCES

55-2023 – Révision des tarifs de location de la salle « Le Payré » et de la salle des associations à compter du 1^{er} janvier 2024.

Approuvée à l'unanimité

VOIRIE

56-2023 – Extension du plateau ralentisseur rue du Stade. Participation des consorts CANTIN dans le cadre de la réalisation du lotissement privé « Le Clos du Cormier ».

Approuvée à l'unanimité

ELUS

57-2023 – Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux (liste de l'AMPCV).

Approuvée à l'unanimité

URBANISME – TERRITOIRE

59-2023 – Convention d'action foncière en vue de réaliser un projet de renouvellement urbain et de densification avec l'Etablissement Public Foncier de la Vendée (EPF).

Approuvée à l'unanimité

LE MAIRE
Edouard de La BASSETIERE



LA SECRÉTAIRE
Annie RENOUF